



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 14 janvier 2016
Convocation des conseillers :
le 14 janvier 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 22 janvier 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Echevins, Francis Maroldt, Annette Hildgen, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Daniel Codello, Echevin, Pierre-Marc Knaff, Evry Wohlfarth, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 9. Contrats de bail et avenants; approbation

Vu le relevé des contrats de bail et avenants conclus avec les locataires;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

les contrats de bail suivants:

- Contrat de bail avec M. LEGIC Miroslav portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Bd. P. Dupong 1, pour un loyer mensuel de 350 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €;
- Contrat de bail avec Mme GUERRA LETRA Anna Cristina portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Grand-rue 5, pour un loyer mensuel de 293 € et des avances sur charges mensuelles de 120 €;
- Contrat de bail avec Mme SAEUL Marie-José portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Rue Large 3, pour un loyer mensuel de 542 € et des avances sur charges mensuelles de 150 €;
- Contrat de bail avec Mme COPPENS Josette portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Rue de Mâcon 81, pour un loyer mensuel de 266 € et des avances sur charges mensuelles de 75 €;

et les avenants aux contrats de bail suivants:

- Avenant au contrat de bail avec Mme PASQUALONI Elvira portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Rue Portland 50, pour un loyer mensuel de 440 € et des avances sur charges mensuelles de 150 €;
- Avenant au contrat de bail avec Mme SIMON Nicole portant sur un

logement sis à Esch-sur-Alzette, Cité Dr Schaefgen 11, pour un loyer mensuel de 498 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €;

- Avenant au contrat de bail avec M. MOREIRA SOARES José portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Op der Léier 3, pour un loyer mensuel de 263 € et des avances sur charges mensuelles de 150 €.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 01.02.2016

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre

